



Assemblée générale 2012

Chartres les 6 et 7 avril 2013

❖ Bureau :

- Président : Joël BRECHAIRE ; joel.brechaire@wanadoo.fr
- Président adjoint : Paul BIGGIO ; p_biggio@club-internet.fr
- Vice Président / Délégué CMAS : Henri JULIA ; Henri.Julia@omya.com
- Chargé des Finances : Rémy FOUCHER ; remy@foucher.eu
- Secrétaire : Jean AZEMARD ; jean.azemard13@wanadoo.fr
- Webmaster : Eric CHAUMONT chaumont_eric@yahoo.fr

❖ Commissions Régionales de Pêche sous-marine :

- Comité Nord, Pas de Calais : M. TERNISIEN Paul.
- Comité Picardie, Ile de France : M. DONZON André.
- Comité Bretagne et Pays de la Loire : M. BRECHAIRE Joël.
- Comité Aquitaine, Limousin, Poitou, Charente : M. LE GALL Eric.
- Comité Pyrénées Méditerranée : M. JULIA Henri.
- Comité Réunion : M. GAZZO Guy.
- Comité Provence, Alpes : M. CASTANO Antoine.

❖ Formations :

Création d'un référentiel pour les pratiquants et les cadres PSM

- Formation des cadres PSM :

- Mise place des IEC PSM (Initiateur Entraîneur club de pêche sous-marine)
- Mise en place des MEF1 PSM (Moniteur fédéral 1^{er} degré de pêche sous-marine)
- Mise en place des MEF2 PSM (Moniteur fédéral 2^{ème} degré de pêche sous-marine)



➤ Formation secourisme des PSM :

- Mise en place du RIFA PSM
- Formation d'ANTEOR, afin de mettre en place des équipes de formation dans les départements.



➤ Formation des pratiquants :

- Mise en place du PSM 1
- Mise en place du PSM 2
- Mise en place du PSM 3



➤ Collège des cadres PSM : QUIBERON les 1, 2, 3 et 4 novembre 2012.

Après Port en BESSIN en 2011, c'est à QUIBERON que les cadres nationaux se sont retrouvés pour cette édition 2012.

C'est avec le concours de la Commission Régionale Bretagne et Pays de la Loire que nous avons organisé ce stage.

Le menu était composé de réunions de travail et de sorties pêche.

Le Week-end fut studieux, la commission souhaitant approfondir ses réflexions concernant la refonte des formations afin de répondre aux besoins de nos licenciés.

Cette réunion m'a permis de remettre quelques médailles fédérales !

En espérant que cette initiative se reproduise dans les régions



➤ Formation des pêcheurs sous-marins :

▪ Stage d'Initiation à la Pêche sous-marine

SAINT LUNAIRE en Novembre 2011, avec la commission Inter Régionale de PSM Bretagne et Pays de la Loire. *MOUNIER Marc-André.*

CERBERE en avril 2012, avec la commission régionale de PSM du CIRPM. *JULIA Henri*

QUIBERON en mai 2012, avec la commission Inter Régionale de PSM Bretagne et Pays de la Loire. *BURY Pascal.*

SAINT MALO en juin 2012, avec la commission régionale PSM Picardie, Ile de France. *DONZON André.*

OMOVILLE en septembre 2012, avec la commission régionale PSM du Nord, Pas de Calais. *TERNISIEN Paul*

HENDAYE en septembre 2012, avec la commission régionale PSM Aquitaine, Limousin, Poitou, Charente. *LE GALL Eric.*

SAINT QUAI en octobre 2012, avec la commission Inter Régionale de PSM Bretagne et Pays de la Loire. *LE ROUX Thierry.*

▪ Stage Perfectionnement à la Pêche sous-marine

QUIBERON en mai 2012, avec la commission Inter Régionale de PSM Bretagne et Pays de la Loire. *BURY Pascal.*

❖ Dans les régions :

La commission nationale de la Pêche sous-marine, demande aux commissions régionales ou inter régionales, en plus des stages nationaux et régionaux de mettre en place, si elle le peut :

➤ Des écoles de PSM

Rappel : les commissions régionales de PSM organisent la mise en place de journées «école de pêche-sous-marine» dans votre club ou votre département.

L'école de pêche sous marine est réservée aux licenciés qui souhaitent découvrir la pêche ou qui sont débutants en la matière. Son objectif :

- permettre la pratique de cette activité en toute sécurité,
- éduquer les novices aux bonnes pratiques et au respect de la réglementation,
- présenter l'équipement nécessaire à la pêche-sous-marine.
- enseigner les bonnes techniques pour progresser.

L'école de pêche sous marine met donc à disposition des cadres fédéraux moniteurs de pêche pour encadrer des sorties en mer et /ou proposer des cours théoriques sur des thèmes variés (poissons, matériel, sécurité, comportement,...)

L'école de pêche sous-marine **est gratuite** pour les licenciés.

La région fournit les cadres.

A la charge du département ou du Club organisateur : la mise à disposition d'une salle et de paniers repas pour les cadres.

A la charge de la région, le déplacement des cadres **si le cahier des charges est respecté.**

Dans les régions où la commission PSM n'existe pas, la CNPSM peut prendre le relais, pour répondre aux demandes.

➤ Des Cours

La CNPSM demande aux commissions régionales de PSM d'organiser la mise en place de cours dans vos départements pour tous les licenciés.

- Sur l'Apnée
- Les Techniques de Pêche sous-marine
- Le matériel
- L'organisation d'une sortie
- Les poissons
- Lecture de carte
- Etc.

❖ Les Ripes

« Transversalité ». Aux RIPES ce n'est pas un vain mot.

Les commissions APNEE et PECHE SOUS-MARINE se sont associées une fois de plus pour faire découvrir à nos jeunes, et à leurs encadrants, les moments forts de leurs activités. *J. AZEMARD*

❖ Grenelle de la Mer

➤ La charte pour une pêche éco responsable

- Ce que les 5 fédérations ont travaillé et accepté :
 - La mise en place du marquage des prises, visant à limiter la vente illicite.
 - La mise en place d'une déclaration gratuite mais pas encore obligatoire.
 - L'augmentation significative des tailles minimum de captures.
- Cependant, après une année de concertation, force est de constater que les pêcheurs loisirs sont bien les seuls à essayer d'avancer !
- Face à nous la pêche professionnelle et la DPMA ne s'occupent de la ressource qu'au travers des efforts qu'elles demandent aux seuls pêcheurs de loisir !
- Aussi les 5 fédérations n'entendent plus consentir d'autres efforts tant que les autres partenaires signataires n'auront pas répondu de manière significative à leurs engagements, notamment en ce qui concerne la protection partagée de la ressource. (Taille minimum de capture identique pour tous, Repos biologique par espèce et pas de pêche sur les zones de reproduction !)

➤ Groupe de travail sur la pêche sportive et récréative du thon rouge et de l'espadon

- Lors de ces réunions, Paul BIGGIO (Vice Président de la CNPSM) représente la FFESSM à la demande de Jean-Louis.

➤ Les assises nationales des pêches en Mer et de la Plaisance

- Les 5 fédérations signataires de la charte pour une pêche éco responsable ont décidé de créer les assises nationales des pêches en mer et de la plaisance.
- Ces assises auront lieu à Saint NAZAIRE (44) en novembre 2013.
- La FFESSM, représentée par Pascal YAN, est à l'œuvre dans de nombreux groupe de travail :
 - Atelier sécurité
 - Atelier environnement
 - Atelier portuaire et zone de mouillages
 - Atelier poids économique – Ressource – Promotion – Etc.
 - Atelier pêche (pêche en bateau, pêche du bord, pêche du gros)
 - Atelier pêche à pied
 - Atelier pêche sous-marine en apnée

❖ Réalisation :

➤ *Collège des instructeurs nationaux :*

- Modification du règlement du collège, suite à la demande du CDN.

➤ *Mise en ligne du RIFA PSM*

- Sur le site de la CNPSM : <http://peche.ffessm.fr/index.php/formations/rifa-psm/113-rifa-Psm>

➤ *Mise en ligne du Guide de formation du pêcheur sous-marin*

- <http://peche.ffessm.fr/index.php/formations/guide-de-la-peche-sous-marine>

❖ En cours :

➤ *Mise en ligne du référentiel de formation des pratiquants et des cadres PSM*

- Devrait être en ligne pour l'AG nationale 2013.

➤ *Création d'un passeport du pêcheur sous-marin*

- Ce document permettra au pêcheur sous-marin de noter toutes les expériences acquises lors des stages et ou formations.

❖ Calendriers

Vous trouverez le calendrier et les infos complémentaires sur les sites des commissions régionales et de la commission nationale.

❖ Et Aussi

- ▶ Participation au salon de la plongée.
- ▶ Présence au salon européen des Pêches à Nantes.
- ▶ Participations à de nombreuses réunions dans le cadre des AMPS.

Sportivement,

Le Président de la commission nationale de la Pêche sous-marine de la FFESSM

Joël BRECHAIRE

